

DÉFENDONS L'ÉTAT DE DROIT !

Depuis l'annonce des condamnations prononcées à l'encontre de Marine Le Pen et de 23 autres co-prévenus, c'est une déferlante de haine anti-magistrats organisée par l'extrême droite dans les médias et sur les réseaux sociaux.

Lourde est la responsabilité des politiques de tous bords qui volent au secours des dirigeants du RN. C'est le cas jusqu'au sommet de l'Etat, tel le Premier Ministre, se déclarant « troublé ».

Ces attaques contre la justice sont d'une violence inouïe. Elles visent à occulter les 4,6 millions d'euros détournés par un parti corrompu, qui a bâti son fonds de commerce sur sa prétendue intégrité.

Nous sommes aux côtés des juges qui se retrouvent insultés et menacés au point d'être placés sous protection policière et ce pour avoir exercé leur office.

Mesure-t-on bien ce que cela signifie et l'extrême gravité d'une telle situation ?

Les peines prononcées sont prévues par le code pénal. Elles l'ont été au terme de plusieurs années d'instruction de plusieurs semaines de débat et de délibéré. Les droits de la défense ont été respectés. Ce n'est en rien un « jugement politique ».

Jouer « le peuple » contre « les juges » revient à ignorer que ces derniers ont rendu, au nom du peuple français, une décision fondée sur des lois votées par les représentants du peuple français.

IL N'EXISTE PAS D'AUTRE LÉGITIMITÉ.

DÉFENDONS L'ÉTAT DE DROIT !

☆ **Protégeons les droits et les libertés**, pour que chaque citoyen-ne, y compris la principale accusée, puisse continuer à se défendre, à la différence de plusieurs opposant-es d'autres pays auxquels elle ose se comparer.

☆ **Garantissons la séparation des pouvoirs**, condition d'une justice égale pour tous et toutes.

☆ **Exigeons la probité des élu-es** en défendant la peine d'inéligibilité.

L'histoire nous enseigne que les attaques contre le système judiciaire sont toujours une des premières étapes de l'instauration de régimes liberticides et tyranniques.

Il est temps, grand temps, par-delà les divergences ou oppositions, que les forces républicaines se ressaisissent et expriment leur soutien sans faille aux magistrats ainsi attaqués.

La menace ne vient pas des juges mais de ceux qui les insultent et les menacent.

**POUR DE VRAIES
PEINES D'INÉLIGIBILITÉ
SIGNEZ NOTRE PÉTITION !**



**REJOIGNEZ
LE PCF**



J'adhère au PCF

Je veux aider financièrement

je verse : € (Ma remise d'impôt sera de 66 % de ce montant)

Chèque à l'ordre de ANF-PCF

Prénom :

Nom :

Adresse :

CP/ville :

Téléphone :

E-mail :